

# Addict' & Management®

la lettre d'information **R**estim.

N°9  
décembre 2010



SOMMAIRE

**Dossier** ACTUALITÉ ADDICTIONS

**RISQUE ZÉRO : L'ILLUSION DANGEREUSE**

**Reportage** EIFFAGE : UNE POLITIQUE SOCIALE DURABLE

**Point de vue** ROMAIN RIBOUD, CHAMPION PARALYMPIQUE DE SKI DE DESCENTE

**Dossier**  
ACTUALITÉ ADDICTIONS

**RISQUE ZÉRO :**

**L'ILLUSION DANGEREUSE**

*Les lourdes et nombreuses sanctions pénales qui menacent l'entreprise qui aurait ignoré ses obligations en matière de santé et de sécurité des salariés en conduisent plus d'une à se barder d'un ensemble de précautions et à rechercher le risque zéro.*

*Or, si la loi est effectivement devenue draconienne en la matière, nulle part elle ne fait mention de cette notion pourtant fort répandue. Pire, on n'en trouve nulle trace dans la jurisprudence récente.*

*Il semble qu'en vérité, ces obligations de santé et de sécurité au travail aient pour objectif, non la suppression totale du risque, mais la protection des personnels, la possibilité pour l'employeur d'édicter des règles et l'indemnisation des accidents du travail.*

Le concept de risque zéro a pris naissance à New York dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001 et de la recrudescence de la délinquance. Il est sans doute d'abord à visée politique, même s'il ne fait guère illusion si l'on en croit Jean-Pierre Delevoye, médiateur de la République : « La notion même de risque est inséparable de la condition humaine. Vivre, c'est se mettre en danger (...). On comprend que nos sociétés cherchent à mettre en place différents systèmes de protection face aux aléas de l'existence. Mais il nous faut avoir conscience qu'elle (la sécurité) ne pourra jamais être absolue et qu'aucun dispositif ne pourra exonérer les individus de leur propre responsabilité. »

Cette réflexion n'est pas théorique. Il suffit de constater que toutes les mises en garde sur

sa dangerosité, ainsi que la hausse du prix du produit n'empêchent personne de commencer à fumer. Le risque de perdre son permis et d'encourir des poursuites pénales, s'il a réduit les conduites en état d'ivresse de manière considérable, n'a pas éradiqué le phénomène...

► **Le risque inséparable de la condition humaine**

L'interdit ne sert à rien. Si la sanction effraie dans un premier temps, elle est insuffisante pour guérir le sujet. Y arriver nécessite un travail de longue haleine qui requiert l'adhésion librement consentie du sujet.

Les deux cas, malgré leur apparente ressemblance, se distinguent : dans celui d'une addiction, les experts savent que le discours moral et

**EDITO**

**A** l'heure où tout converge pour tenter de supprimer toute sorte de risque du quotidien, la position de Restim, construite sur son expérience en matière d'addictologie et de santé au travail d'une part, et sur une longue proximité avec les entreprises qu'elle accompagne d'autre part, est d'abord soucieuse d'équilibre : nous savons bien qu'avec les addictions, rien n'est jamais gagné et qu'une reprise de consommation est toujours possible, toujours à craindre.

Quand nous accompagnons une personne, quand nous travaillons à un plan de prévention, nous ne cherchons pas à interdire, ce qui aurait pour conséquence au mieux l'inefficacité. Nous savons qu'il faut du temps, de la patience, de l'empathie, de la concertation, du dialogue. Nous sommes à l'opposé des fanatiques qui prêchent la prohibition et l'exclusion, allumant ainsi des incendies. Nous cherchons à mettre en place des garde-fous et des extincteurs et à faire en sorte que ceux-ci jouent leur rôle de manière autonome, en travaillant sur la prise de responsabilité de chacun. Par dessus tout, il nous paraît essentiel que personne ne soit banni, mais plutôt reprenne au plus vite sa place dans l'équipe, la communauté, la société. Bien sûr, il y a des échecs ; parce que les hommes ne sont pas infailibles. Ils ne doivent pas nous convaincre de renoncer, mais nous permettre d'affiner nos analyses : il nous faut sans cesse dans ce métier faire la distinction entre ce qui est souhaitable, ce qui est probable et ce qui est possible. Confondre le souhaitable et le possible ne peut que conduire dans une impasse et nuire à l'action. Ne pas anticiper le probable entretient des illusions forcément dommageables.

François Nicaise  
Président fondateur Restim  
Addictologue conseil auprès  
des entreprises

Dans le cas d'une personne qui commence à fumer, tout se passe comme si le risque, effectivement, était minoré, voire accepté, parfois tout simplement nié (cela n'arrive qu'aux autres...).

Impossible de donner une seule explication à ce comportement mais on peut en « risquer » quelques-unes : le psychanalyste Olivier Grignon estime par exemple à propos des adolescents que « A empêcher en permanence les enfants de prendre des risques calculés, ils risquent de prendre des risques incalculables »... Une société trop lisse d'où toute aventure semble exclue, un environnement professionnel trop sécurisé peuvent conduire l'individu à rechercher des risques ailleurs, dans les loisirs par exemple. Il n'est que de constater l'attrait de certains sports comme le parapente ou le ski hors pistes... Tout se passe comme si la proximité du danger donnait – enfin – le sentiment d'exister !

► **Ambiguïtés et effets pervers**

Pour autant qu'elle paraisse louable, la recherche du risque zéro secrète aussi ses propres ambiguïtés et même des effets pervers. C'est ainsi qu'en voulant lutter contre la propagation de la drogue, on a longtemps refusé de mettre à disposition des toxicomanes des seringues jetables. Le résultat principal a été l'envolée du sida...

Autre exemple qui doit nous pousser à réfléchir : c'est celui des pompiers dont la combinaison ignifugée de plus en plus sophistiquée, leur donnant une illusion d'invulnérabilité, émousse le sentiment du danger, leur faisant dépasser les limites... Ou encore ces animaux de laboratoire qui vivent dans des environnements sans germe aucun et meurent au contact de l'air... On sait aujourd'hui que les

allergies naissent sur les terrains trop aseptisés... Il semble important que l'individu reste acteur de ses choix et sujet de sa vie pour pouvoir affronter en toute conscience les risques sans danger pour lui-même.

► **La responsabilité pour gérer les risques**

Il serait incomplet cependant de n'envisager le risque zéro que d'un point de vue individuel.

Pour progresser, une entreprise, une société, doit inventer, se projeter dans l'avenir, prendre le risque de l'inconnu. Si l'on se réfère à « La société du risque » du sociologue Ulrich Beck, nos sociétés sont des sociétés à risque car, sorties des problèmes de pénurie, elles se détournent de la simple conservation de la vie pour choisir un nouvel objectif, l'accroissement et la dépense de ce qui a été capitalisé. Toute recherche scientifique, tout développement industriel fait courir des risques. Ce qui ne signifie pas que le risque est acceptable. Mais qu'il faut le connaître pour le contrôler, le définir pour le circonscrire, le limiter pour le maîtriser.

C'est ainsi que l'on revient sur la question de la responsabilité qui semble tout aussi inséparable de la vie humaine que le risque. Aujourd'hui les entreprises les plus sûres ne sont pas forcément celles que l'on imagine (il suffit de penser aux vagues de suicide qui ont frappé ici ou là par exemple) mais sans doute celles qui, classées Seveso, ont formé tout leur personnel à la conscience des risques et aux gestes à faire en cas de danger...

Ce qui nous ramène à la question centrale d'un management responsable et respectueux des hommes : la gestion des risques est avant tout aventure collective où chacun prend toute sa place et l'assume.

**“Gare en fuyant le scorpion à éviter la morsure du cobra...”.**

Proverbe sanskrit

**ACTUALITÉ****Restim**

► **DROGUES ET ABSENTÉISME**

La consommation excessive d'alcool et de produits psychoactifs engendre l'absentéisme au travail qui est un des marqueurs de la Santé en Entreprise. C'est dans ce cadre que Restim a entrepris une démarche globale Santé pour une entreprise de 3000 salariés.

► **FORMATION SUR LES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES**

Une nouvelle formation sur le « Mésusage des médicaments psychotropes » animée par le Docteur François Gonnat débutera dès le mois de février 2011. Les personnes intéressées par cette formation peuvent prendre contact avec [Julie Villon sur j.villon@restim.fr](mailto:j.villon@restim.fr) ou par téléphone au 04 72 56 51 88.

► **NOUVEAU MOMENT Restim**

Le tabou de la drogue est encore très ancré dans le monde de l'entreprise. Les différentes méthodes de

prévention des risques concernant la consommation de produits psychoactifs, y compris certains médicaments, provoquent souvent la controverse : d'aucuns y voient notamment un moyen de « tenir » ou de doper ses performances. Le prochain *Moment Restim*, courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2011, proposera aux acteurs de l'entreprise une information sur les dangers de la consommation de cannabis et de cocaïne en milieu professionnel.

► **2011**

Toute l'équipe Restim vous souhaite une bonne et excellente année **2011**, solidaire et entreprenante...

## EIFFAGE : Une politique sociale durable

*Avec 70 000 collaborateurs répartis essentiellement en France, mais aussi dans toute l'Europe et même au Sénégal, Eiffage est aujourd'hui un grand groupe spécialisé dans les travaux publics, équipements, routes et autoroutes, l'énergie et, bien sûr, les ouvrages d'art : le viaduc de Millau est le symbole des performances d'Eiffage.*



Chantier de nuit.

Mais le groupe n'est pas seulement connu pour son savoir-faire, il s'enorgueillit aussi d'une politique sociale tournée résolument vers un développement durable, y compris en matière de ressources humaines : 98% des salariés en France sont actionnaires du groupe et la plaquette d'Eiffage annonce fièrement en deuxième page une équipe composée de plus de cent nationalités différentes.

### UNE GESTION TOLÉRANTE ET RIGOREUSE DES RISQUES

Cet avant-propos n'est pas formel. Il permet de resituer le contexte dans lequel un plan de prévention des risques liés aux addictions vient d'être mis en place avec l'aide de Restim, par la direction d'Eiffage Travaux Publics Rhône-Alpes Auvergne, site pilote dans ce domaine. Il s'inscrit en effet dans une démarche véritablement sociétale.

« Il faut comprendre, nous dit Joëlle German, responsable des ressources humaines, que nous avons besoin des hommes pour avancer. Ils sont véritablement, et au sens noble, notre matière première. Parmi les 3200 salariés, 62% sont des ouvriers qui travaillent en extérieur, dans des conditions de travail

soumises aux variations météorologiques. Beaucoup conduisent des engins de chantier. D'autres sont appelés à conduire des fourgons pour transport collectif de nos équipes, notre encadrement est également concerné par des déplacements fréquents ! Cela pose des problèmes de sécurité pour le conducteur comme pour son environnement.

Cette situation nous a conduit à établir un plan de prévention ; en plus du désir de préserver la santé de nos hommes, ce fut la volonté de soutenir nos responsables de travaux confrontés à des problèmes comportementaux liés à des consommations d'alcool ou autres produits addictifs qu'ils n'arrivaient pas à gérer qui nous a guidés. Ce fut aussi le durcissement de la législation. Sans le savoir, nous débutions un énorme chantier. Quelques principes nous ont guidés :

Tout d'abord le plan de prévention s'appuie sur le règlement intérieur qui prévoyait déjà l'interdiction de l'alcool sur le lieu de travail. Nous avons insisté sur la nécessité de parler, de faire comprendre que l'addiction est une maladie, qu'il ne s'agit ni de porter un jugement moral ni d'ouvrir la porte à la délation.

Enfin, la procédure d'intervention est toujours

la même : en cas de situation à risque, on met la personne à l'abri. Le lendemain, au cours d'un entretien on lui fait prendre conscience à partir d'un rappel des faits. Puis, en cas de répétition d'une situation à risque et si nécessaire, en collaboration avec sa hiérarchie et avec le médecin du travail, on signe avec le salarié un pacte moral pour qu'il s'engage dans les soins. Finalement, un collègue référent va l'aider à reprendre son poste et sa place parmi ses collègues.

Nous avons par ailleurs fixé un taux maximum d'alcoolémie pour prendre ou demeurer à son poste, identique à celui retenu par le Code de la Route : par exemple, on peut boire un peu de vin pendant le repas. Et nous avons sauvegardé le côté convivial dans l'entreprise : les événements festifs avec consommation d'alcool existent à titre exceptionnel mais sont très encadrés (présence d'autres types de boissons, mise à disposition d'éthylotests, système de raccompagnement des personnes qui sont manifestement au-delà de la consommation tolérée). Nous avons la conviction que la tolérance zéro entraînerait forcément des « pots » sauvages. Nous avons préféré être dans une tolérance... rigoureuse. »

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LE TABAC TOUCHE DAVANTAGE LES PLUS PAUVRES

Selon une étude de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) datant d'octobre 2010, l'amélioration globale constatée dans la lutte contre le tabagisme n'a pas touché toutes les populations de la même façon, en particulier les populations confrontées à la précarité financière et sociale. C'est en effet parmi les chômeurs que l'on trouve la hausse de prévalence la plus forte entre 2005 et 2010.

Dans les études précédentes, la situation de chômage constituait déjà, parmi les variables étudiées, le principal frein à l'arrêt du tabac. Le niveau de diplôme ainsi que la PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) sont également associés au tabagisme, dans le sens d'une prévalence plus élevée parmi les catégories les moins favorisées.

### SITES D'INJECTION SUPERVISÉS

Une polémique sur les salles de consommation à moindre risque

(dites aussi sites d'injection supervisés ou salles de shoot) a agité spécialistes et politiques une bonne partie de l'été. L'idée est de mettre à disposition des toxicomanes des lieux où ils peuvent consommer en réduisant les risques de morbidité, mais aussi de transmission de l'hépatite C et du VIH/VHC. Proposée par l'Inserm au vu des résultats très positifs d'une étude menée auprès de 8 pays utilisant ce type de dispositifs, une telle éventualité a été refusée par les services du Premier Ministre au

motif que la priorité des autorités « est de réduire la consommation de drogue, non de l'accompagner, voire de l'organiser ».

### LE BRUIT EN CAUSE

Les travailleurs exposés de façon chronique à un bruit excessif ont 2 à 3 fois plus de risques de souffrir de maladies cardiaques et d'hypertension, révèle une étude canadienne publiée le 5 octobre 2010 dans la revue *Occupational and Environmental Medicine*.



## Point de vue



# ROMAIN RIBOUD CHAMPION PARALYMPIQUE DE SKI DE DESCENTE



*Son nom est associé au ski de descente et aux Jeux paralympiques dont il fut par deux fois médaillé d'argent, en Géant et en Super G à Salt Lake City... Romain Riboud sera le porte-drapeau et le capitaine de l'Équipe de France aux prochains Jeux.*

*Hémiplégique de naissance, ce Savoyard de 28 ans remercie tous les jours ses parents de ne pas l'avoir surprotégé, de n'avoir pas fait pour lui le choix du « risque 0 », lui ayant ainsi permis de vivre sa vie et de devenir le meilleur dans un sport souvent qualifié de dangereux.*

### QU'EST-CE QUI VOUS A SÉDUIT DANS CE SPORT ? EST-CE PAR GOÛT DU RISQUE QUE VOUS L'AVEZ CHOISI ?

*Pas du tout, cela s'est fait très naturellement : je suis né à Tignes et comme tous les enfants de mon âge, on m'a mis sur les skis dès que j'ai su marcher. Et je revendique aussi un choix-plaisir : quand on commence, on ne pense pas au risque, on ne sait même pas ce que c'est. D'ailleurs je n'aime pas le terme risque qui est comme extérieur à la situation, qui est lié à du négatif, fait penser à la chute, à l'échec... Je lui préfère le terme d'engagement qui correspond à ce qu'on met ou pas dans sa pratique.*

*Ceci dit, dans cette discipline plus qu'une autre, l'engagement est essentiel, mais je n'ai vraiment pris conscience du risque que lors des premières compétitions internationales. L'engagement, par contre, a à voir avec le désir, la volonté de gagner...*

### QU'ENTENDEZ-VOUS PAR ENGAGEMENT ?

*Pour gagner, il faut skier, non pas à 100 % mais à 120 %. Des risques, on en prend nécessairement, jamais inutilement. Mais on doit apprendre à les maîtriser, à les calculer. Tout est affaire de travail et de volonté dans la recherche de la maîtrise du risque : tout consiste à rechercher des trajectoires plus tendues, à atteindre un difficile point d'équilibre, qui est la limite de ce qu'on est capable de faire.*

*Il ne suffit pas d'avoir un bon physique, une bonne technique, un bon matériel, même si c'est indispensable ; il faut aussi et surtout de l'audace, du caractère, être capable de se dépasser, d'aller au-delà... Sans cela, on n'arrive à rien. Cependant, la capacité à s'engager n'est pas innée, elle se travaille tous les jours dans les entraînements, tout au long de la saison. Elle est affaire aussi de persévérance et de ténacité.*

### VOUS TRAVAILLEZ PARALLÈLEMENT, ENTRE COMPÉTITION ET ENTRAÎNEMENT, COMME CONSEILLER EN COMMUNICATION POUR UNE ENTREPRISE DE MARKETING DU RECRUTEMENT, ACCENTURE... CE QUE VOUS DITES SUR L'IMPORTANCE DE L'ENGAGEMENT EST-IL AUSSI VALABLE DANS D'AUTRES CONTEXTES QUE LA COMPÉTITION SPORTIVE ?

*Aujourd'hui, on a tendance à tout interdire, aux enfants par exemple, et notamment ce qui comporte des risques. Outre que c'est illusoire, cela me paraît dommageable. Même dans la vie professionnelle, sentimentale, on a besoin d'être audacieux. Un chef d'entreprise prend des risques, certes mesurés et qu'il doit maîtriser, en termes financiers, managériaux, etc... C'est à ce prix qu'il réussit. Si on continue à brimer les individus sur tous les plans, on aura évidemment une société bien policée, mais sans audace et peut-être sans intérêt...*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### JURISPRUDENCE

Dans son arrêt en date du 22 septembre 2010, la Cour de cassation précise que « les conditions de travail des travailleurs temporaires, même lorsqu'ils sont exclusivement mis à disposition d'entreprises utilisatrices, dépendent cependant aussi de l'entreprise de travail temporaire » et que de ce fait, ces salariés, qui font partie des effectifs de l'entreprise de travail temporaire et y sont électeurs, sont comme les autres salariés éligibles aux CHSCT de l'entreprise qui les emploie », ce qui représente un revirement

par rapport aux jugements antérieurs en la matière.

### SERVICE AU PUBLIC ET RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Selon le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNVP3P), coordonné par l'Anses, 20 % des problèmes de santé au travail sont liés aux risques psycho-sociaux. Les métiers les plus touchés sont ceux du service au public. Des données sur ces risques émergents et leurs causes seront détaillées dans le rapport scientifique dont la publication est attendue début 2011.

### L'ADDICTION AU TABAC A BESOIN DE SUCRE

D'après le professeur Jean-Pol Tassin, neurobiologiste et directeur de recherches à l'Inserm, invité à présenter ses recherches au 12<sup>e</sup> congrès européen annuel de la Society for Research on Nicotine and Tobacco en septembre 2010, la nicotine seule ne rend pas dépendant. C'est le sucre associé, destiné à adoucir le goût très amer du tabac qui, en brûlant, libère des IMAO (inhibiteurs de monoamine-oxydases présents dans la fumée des cigarettes) qui, associés à la nicotine, créent l'addiction au tabac.



**L'agence conseil en alcoologie et addictologie auprès des entreprises**

4, quai des Etroits  
69 321 Lyon cedex 05  
Tél : 04 72 56 51 88 • Fax : 04 78 38 15 37  
Mail : f.nicaise@restim.fr  
www.restim.fr

Directeur de la publication : François Nicaise  
Comité éditorial : François Nicaise, Catherine Mounier, Cédric Thoulon, Julie Villon  
Rédaction : Catherine Mounier  
Conception, création : www.bonne-reponse.fr  
Crédit photos : Régis BOUCHU - ACTOPHOTO ; Romain RIBOUD